

l'Écho de la Butte

NUMÉRO 15 - DÉCEMBRE 2013
Journal municipal d'information
d'Aumont-en-Halatte



Photos p.8

1^{er} salon d'art contemporain
à Aumont-en-Halatte



HaultMont p.10

De mai à octobre,
des mois bien animés



Bibliothèque p.11

Rendez-vous pour
l'animation de Noël



Aumont-en-Halatte

Bellon

Immobilier .COM



Catherine DUCROCQ – Martine CICCARELLI – Sylvie BECQUET – Corine SAVINA

- VENTE - ESTIMATION
- LOCATION - CONSEIL



Téléphone : **03 44 24 19 00**
4, rue Bellon 60300 Senlis

www.bellon-immobilier.com
contact@bellon-immobilier.com

LES ESSAIS
French
TOUCH

Dans votre concession **RENAULT GUEUDET**



GUEUDET

Distributeur automobile

JE TROUVE
J'ESSAIE
J'ENTRETIENS

MA VOITURE
www.gueudet.fr





Édito



ÉDITO p.3

ACTUS p.4

- CC3F Nouvelle répartition des délégués
- Inscription sur les listes électorales
- Radar pédagogique
- Assainissement collectif
- Question tri...
- CC3F composteurs
- Attention démarchages publicitaires abusifs
- Les plantations autorisées à Aumont
- Tarifs salles communales
- Enquête en cours

PANORAMA p.7
Les événements Aumontois en images

ASSOS
- HaultMont p.10
- Bibliothèque p.11

L'Écho de la Butte
Journal d'information
d'Aumont-en-Halatte

Comité de rédaction :
Marie-Laure Thépenier, Martine Divay,
Didier Grospron, Philippe Levasseur
Marjorie Pion (secrétaire de mairie)

Maquette : D. Grospron

Mairie d'Aumont-en-Halatte
1, rue Henri Dupriez
Tél./Fax : 03 44 53 63 89
www.aumont-en-halatte.fr

Heures d'ouverture au public :

- Lundi : 18 h / 19 h 30
(permanence urbanisme)
- Mercredi : 10 h / 12 h
- Samedi : 10 h / 12 h

Chères Aumontoises et Aumontois,

Le dernier trimestre est souvent marqué par l'aboutissement de projets conduits tout le long de l'année et cette année 2013 n'y échappe pas.

La vidéoprotection fonctionne. Six caméras sont installées et permettent de filmer les 3 entrées du village ainsi que les lieux publics. Les images stockées ne seront visionnées que sur demande de la Gendarmerie ou sur demande du Maire en cas de délit ou d'infraction constatés. Cette recherche d'une meilleure sécurité pour notre village sera complétée par le dispositif « Voisins vigilants », prévu être mis en place dans les prochaines semaines.

Venez nombreux lors de la réunion publique du 20 décembre pour exprimer votre avis sur le sujet.

Les derniers travaux de voirie de l'année se terminent par le resurfaçage de la rue de la Fontaine St Gervais. Nous avons également entrepris d'embellir le centre même du village en réfectionnant le trottoir le long de l'église.

Un autre point important pour cette fin d'année aura été le lancement des études préalables à l'assainissement collectif. Trois des études seront terminées dans les 2 mois qui viennent. La dernière, l'étude à la parcelle, prendra un peu plus de temps. Je vous donne d'ailleurs rendez-vous le 7 janvier 2014 pour une réunion publique relative à cette étude.

Pour terminer, j'aimerais insister, une fois de plus, sur le nettoyage des trottoirs, nettoyage qui vous incombe. J'entends bien que certains trouvent le village sale, nous en avons conscience. Mais les Aumontois nous entendent-ils bien lorsque nous leur demandons de nettoyer leur trottoir ? La seule alternative serait d'embaucher un employé communal supplémentaire pour le faire, mais une augmentation des impôts s'en suivrait nécessairement, est-ce vraiment cela que les Aumontois désirent ?

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Marie-Laure THEPENIER

CC3F Nouvelle répartition des délégués

Conformément à la loi et suite à des échanges un accord a été trouvé concernant la nouvelle répartition des sièges au sein de la communauté de communes.

Aumont :	3 délégués
Chamant :	3 délégués
Courteuil :	3 délégués
Fleurines :	5 délégués
Senlis :	13 délégués

De plus, il n'est plus possible de désigner des délégués suppléants, sauf pour les communes ne dispose que d'un seul délégué, ce qui n'est pas le cas pour les communes de la CC3F. Cette représentativité au sein de la CC3F est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

INSCRIPTIONS Listes électorales

Pour pouvoir voter en 2014, il faut s'inscrire au plus tard le 31/12/2013, et remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires, mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou Européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- soit à la mairie de votre domicile ;
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins six mois.

Pièces à fournir

- une pièce d'identité récente (valable ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité ;
- si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine et une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité) ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone ;
- avis d'imposition ou certificat de non-imposition ;
- quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement ;
- titre de propriété ou quittance de loyer ;
- bulletin de salaire ou titre de pension mentionnant l'adresse.

Demande de subvention pour le lavoir auprès du PNR

Pour la deuxième phase des travaux du lavoir, le conseil municipal décide de demander une subvention à hauteur de 70 % auprès du PNR.

Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention avec l'ONF pour 15 ans pour louer 2 parcelles pour le réservoir .

L'ARS (Agence Régionale de Santé) informe qu'aux vues des prélèvements effectués, la commune n'a pas de problème avec le perchlo-rate contenu dans l'eau.

RADAR pédagogique

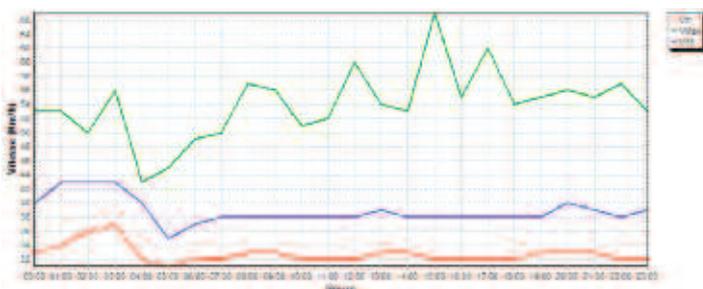
Le radar pédagogique nous a fourni ses premières statistiques pour la rue Louis Blanchet. Ce qui nous permet de vérifier la vitesse des véhicules et la fréquence de passage.

Les valeurs relevées sur la période du **mercredi 17 juillet au vendredi 25 octobre 2013**, environ 3 mois :

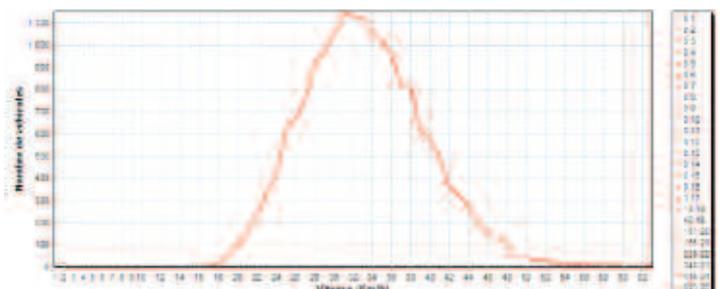
- **32 896 véhicules**
- Vitesse moyenne : **33 km/h**, pour une zone limitée à 30 km/h
- 85 % de véhicule roule au-dessous de 39 km/h
- Vitesse maximale mesurée : **67 km/h**
- 64 % d'excès de vitesse, à relativiser en fonction des chiffres ci-dessus.

Globalement, la vitesse des automobilistes, bien que supérieure à 30 km/h, excède rarement les 40 km/h.

Vitesse moyenne, maximale et V85 par heure
Véhicules venants vers le panneau Métis



Nombre de véhicules par plage de vitesse
Véhicules s'éloignant du panneau Métis



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les études obligatoires concernant la réalisation d'un assainissement collectif se poursuivent. Le coût de ces opérations est lourd pour notre commune, mais des demandes de subvention sont faites pour alléger la facture.

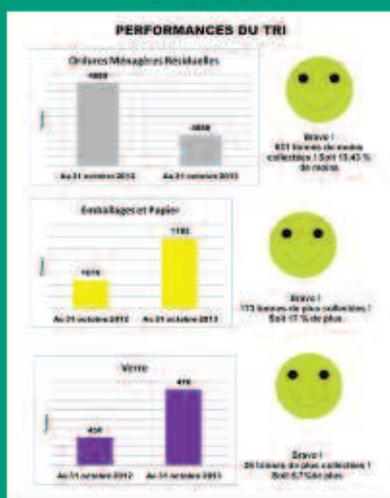
La réalisation des études préalables à l'assainissement collectif s'élève à 60 000 €. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de solliciter des subventions aux taux maximums auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Général.

Assainissement : Autorisations données au Maire

- pour la signature du marché d'étude à la parcelle par la société CALPACT pour 39 800 €
- pour la signature du marché d'étude topographique par la société METRIS pour 6 600 €
- pour la signature du marché d'étude géotechnique par la société HYDROGEO-TECHNIQUE pour 1 500 €
- pour la signature du marché d'étude financière par la société BEIMO pour 6 265 €

À partir du mois de décembre jusqu'à fin janvier du personnel de la société METRIS sillonnera le village pour faire des relevés topographiques (mesures sur les différents réseaux traversant le village - ERDF, téléphone, eau, etc.).

QUESTION TRI...



Vous pouvez retrouver tous les mois, sur le site www.cc3forets.fr, les performances de collecte de la communauté de commune.

POUBELLES REFUSÉES...

Le lundi, jour de ramassage des déchets ménagers, certaines poubelles sont refusées par Véolia, en cause un mauvais tri. En cas de réclamation ou de contestation, il faut vous adresser à la CC3F.

CC3F Composteurs

Votre Communauté de communes vous encourage au compostage.

La CC3F vous propose 2 modèles de composteurs : un modèle en bois et un modèle en plastique.



La CC3F participant à l'achat de votre composteur à hauteur de 60 %, le coût d'acquisition restant à votre

Bois :	Plastique :
400 litres = 23 €	400 litres = 17 €
600 litres = 26 €	600 litres = 24 €
900 litres = 29 €	800 litres = 35 €

charge sera le suivant :

Un bioseau vous est également proposé à 1,50 €.

Pour commander votre composteur renseignez-vous auprès de la CC3F : par mail : accueil@cc3forets.fr ou connectez-vous sur le site : www.cc3forets.fr

Infos

SALLE DU LAVOIR

Tout beau, tout neuf. La salle du Lavoir s'est équipée de nouveaux radiateurs et de nouveaux rideaux viennent l'embellir.

VIDÉO PROTECTION

Le système de vidéo protection est aujourd'hui opérationnel, 6 caméras sont réparties sur le village. Elles permettront, si nécessaire, à la gendarmerie d'identifier les véhicules qui entrent ou sortent d'Aumont.

DATES DES ÉLECTIONS 2014

- Les municipales doivent se dérouler les dimanches 23 et 30 mars 2014
- Les Européennes sont fixées au dimanche 25 mai 2014

Selon les arrêtés municipaux des 18 mai 1974 et 28 mai 1984, il est interdit de faire fonctionner les dimanches et jours de fête, tout appareil bruyant (tondeuse, taille-haies, tronçonneuse, etc.).

Voirie : réfection du « Vieux chemin de Senlis »

Autorisation donnée au Maire pour signer le marché avec l'entreprise MARQUES retenue pour effectuer les travaux d'un montant de 27 364,48 € H.T.

Attention

Démarchages publicitaires abusifs

Plusieurs Aumontois ont été sollicités, par téléphone, par des entreprises présentant leurs études et services comme obligatoires (bilan thermique, état de la charpente, etc.). Si vous avez un doute sur l'authenticité de ces obligations, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie pour vous renseigner (Tél. : 03 44 53 63 89)

LES PLANTATIONS Autorisées à Aumont

Nous vous rappelons que les plantations (haies, arbustes, arbres) sont réglementées par le POS.

Nous vous invitons avant d'engager des frais à vérifier auprès de la mairie si vos choix s'incrivent dans ce que le POS autorise.

« Haies champêtres plutôt que haies de thuyas, sapinettes... Pourquoi ?

Les haies monospécifiques de thuyas ou « sapinettes » plantées depuis maintenant plus de 30 ans ont conduit à une uniformisation du paysage de nos villes et villages. Offrant peu d'abris ou de nourriture à la faune, ces haies de résineux empêchent tout développement de plantes à leur pied et conduisent à une acidification progressive des sols. Elles s'avèrent par ailleurs très sensibles aux maladies, car les plants sont souvent issus de clonage. Elles nécessitent enfin un entretien constant, produisant des « déchets verts » difficilement valorisables en compostage, augmentant encore la quantité de déchets à traiter par la collectivité.

Le Parc naturel régional vous propose de planter ou de renouveler progressivement ces haies par des haies plus champêtres, c'est-à-dire des haies composées d'essences que l'on trouve à l'état naturel sur le territoire du Parc. Les avantages sont nombreux; un plus large choix de formes, couleurs, senteurs variant toute l'année, des plantes qui vont être adaptées au climat et au sol donc plus sobres et moins vulnérables aux maladies, des haies qui vont favoriser la biodiversité en offrant abris et nourriture à la faune. Enfin, ces haies champêtres vont nécessiter beaucoup moins d'entretien. »

Extrait de « Les essences champêtres dans le Parc naturel régional Oise - Pays de France »

TARIFS SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à une révision des conditions et tarifs de location des salles communales à partir du 5 novembre 2013.

SALLE DU LAVOIR :

En semaine :

- la ½ journée (réservé aux Aumontois) soit 6 heures dans les 24 heures passe de 120 € à 130 €
- la journée de 9 h à 22 h pour les Aumontois passe de 220 € à 230 € et pour les extérieurs de 540 € à 550 €

Le week-end :

(du samedi 10 h au dimanche 20 h). Pour les Aumontois le WE passe de 350 € à 360 € et pour les extérieurs de 670 € à 690 €

SALLE AMAR :

(réservée aux Aumontois)

- Après-midi (14h à 20h) : la location passe de 85 € à 90 €
- Journée (9h à 20h) : la location passe de 160 € à 180 €

Remerciements

« Jacky remercie toutes les personnes qui l'ont soutenu pendant la longue maladie et le décès de sa compagne Sylvie, pour les marques d'amitiés et les dons qu'il a reçus.

Encore merci, Jacky »

ENQUÊTE EN COURS

Le Conseil régional de Picardie a décidé de réaliser, avec l'aide de l'État, de l'Europe, de l'ADEME et du SMTCO durant la période du 15 octobre 2013 au 15 juin 2014, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de Picardie et du Pays interrégional Bresle-Yères. La réalisation de cette enquête a été confiée à la société TEST.

Cette enquête sera effectuée par téléphone. Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre-avis. Des enquêteurs de la société TEST les contacteront ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous lorsque le ménage accepte de répondre à l'enquête.

ALLO BRUNO
Taxis Chantilly
Fleury

06 07 46 23 54 - 06 07 64 99 64

Voiture climatisée
Toutes distances
Aéroports
Gares - Frêt

28 B, Ch. de la Procession - 60300 Aumont en Halatte
Fax 03 44 53 23 42 - taxis.fleury@wanadoo.fr



Cérémonie du 8 mai et commémoration de la mémoire de Louis COADER, pilote de chasse français tombé en combat aérien le 20 mai 1940 au-dessus de la forêt d'Aumont.





Balade artistique, le 1^{er} salon d'art contemporain à Aumont, les 15 et 16 juin 2013.



L'interlude musical : le duo « Les Mozart's », Lionel et Isabelle Turchi.



Francine Mussano Peintures



René Balavoine Peintures Gravures



Marie-Anne Pasquier Sculptures



Patrick Gautier Photographies



Sabine Rush Peintures

La brocante

organisée par l'association
HaultMont,
le dimanche 15 septembre

PANORAMA



La cérémonie du 11 novembre



Le « café mairie » spécial nouveaux Aumontois du 16 novembre

SAMEDI 25 MAI

L'après-midi **Jeux** a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Une trentaine d'enfants ont pu profiter des jeux mis à leur disposition et finir la journée par un goûter qui leur était offert.

**DIMANCHE 2 JUIN**

Cette journée dans l'Aisne a été riche en émotion avec la visite de la caverne du dragon. Le repas gastronomique ainsi que la visite d'une cave avec une dégustation de vin ont été de bons moments de convivialité.

**SAMEDI 22 JUIN**

Beau temps pour la Fête de l'Été avec une bonne ambiance. L'orchestre « Music Show » nous a fait danser toute la soirée.

**DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**

Beaucoup de chance pour notre brocante avec le soleil qui s'est montré généreux. La bonne humeur et un nombre d'exposants toujours plus nombreux ont permis de passer une agréable journée.

**DIMANCHE 29 SEPTEMBRE**

Du beau temps pour cette journée en forêt. Le pique-nique a été un bon moment de partage et les marcheurs ont eu également le plaisir de ramasser quelques champignons.

**SAMEDI 19 OCTOBRE**

Après-midi jeux : à nouveau, une trentaine d'enfants ont pu découvrir les jeux proposés aussi bien à l'intérieur qu'en extérieur. Le goûter qui leur a été offert à été très apprécié.

**DIMANCHE 20 OCTOBRE**

Un beau succès pour cette première Bourse aux Collections. A renouveler l'année prochaine.



MARCHES EN FORÊT : à la demande de notre groupe de marcheurs, toujours fidèles, nous avons décidé de programmer 2 marches par mois et ce depuis le mois d'octobre. Les dates de ces marches seront affichées au début de chaque mois.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de l'association, vous pouvez contacter :
M. Fabbri : 03 44 60 92 58 ou
Mme Dupuis : tél. association 06 76 72 68 95

Dates à retenir

SAMEDI 7 DECEMBRE
Sortie Théâtre à l'Olympia
Spectacle de Laurent GERRA

SAMEDI 25 JANVIER 2014
Soirée de l'Assemblée Générale

COURS DE YOGA

Repris depuis le 23 SEPTEMBRE avec un nouveau professeur.
Le Lundi de 19H à 20H
Cotisation annuelle 220 €

COURS DE GYM

le peu d'inscriptions nous a obligé à arrêter cette activité.

TENNIS

Adultes : location du court 50 € / An + Adhésion à l'Association 17 €
Gratuit pour les enfants jusque 18 ans, inscriptions à la mairie.



Bibliothèque



12, chemin de la Procession
 Tél. : 03 44 60 27 86

Mardi : 17 h - 19 h
 Mercredi : 10 h - 12 h
 17 h - 19 h
 Samedi : 10 h - 12 h

Adhésion 12€
 par famille et pour l'année
www.cbpt60.cabanova.fr

PRIX LIVRENTETE

Plébiscité par nos jeunes lecteurs, le prix « Livrentête » repart à la bibliothèque :

Découvrez son trésor ! Livres d'images, premières lectures, romans enfants et bandes dessinées. **LISEZ ET VOTEZ !**

ANIMATION DE NOËL :

Mercredi 11, mardi 17 et mercredi 18 décembre aux heures d'ouverture.

DANS L'ACTUALITE LITTERAIRE NOUS AVONS CHOISI :

ROMANS :

- Une Part de ciel de Claudie GALLAY
- La Pendue de Londres de Didier DECOIN
- Le Cas Albert Einstein de Laurent SEKSIK
- La Confrérie des moines volants de Metin ARDITI
- Petites scènes capitales de Sylvie GERMAIN
- Le Quatrième mur de Sorj CHALANDON
- Esprit d'hiver de Laura KASISCHKE
- Nue de Jean-Philippe TOUSSAINT
- La Dernière séance de Djavann CHAHDORTT
- L'Échange des princesses de Chantal THOMAS
- Trois grands fauves de Hugo BORIS

ROMANS POLICIERS :

- La Maison des chagrins de Victor DEL ARBOL
- Le Silence des loups de Eric ROBINNE
- Le Dernier lapon de Olivier TRUC
- Je ne t'oublierai pas de Sophie MAC KENZIE
- L'Île des chasseurs d'oiseaux de Peter HAY

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE :

Du lundi 23 décembre 2013
 au vendredi 3 janvier 2014.

Reprise des permanences
 le samedi 4 janvier 2014



PONT ROYAL

MEUBLES

toute la famille s'y meuble

Séjours, salons
 Chambres adultes et juniors
 Rangement
 Dressing, literie...

2, rue du Pont Royal
 60180 NOGENT SUR OISE

P GRATUIT
7000M²

www.meublespontroyal.fr

03 44 55 03 16

PARTAGEZ VOS EMOTIONS

je pense à toi

beaucoup de bonheur

sélicitations

bonne nouvelle

bienvenue

joyeux anniversaire

merci

5 200 fleuristes en France à votre service

www.interflora.fr

N° Vert 0 800 203 204



INTERFLORA
Le pouvoir des fleurs